



Rédacteur : Nathalie RENON

## Séance du 10 Mai 2017

Le 10 mai 2017 à 20h30, le conseil municipal de la commune de Villars Saint Georges s'est réuni au lieu habituel de ses séances en salle de Mairie à 20H30, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ZEISSER, Maire, après convocation légale du 3 mai 2017.

### Etaient présents :

Mmes RENON Nathalie, LEFRANC Sandrine,  
MM. ZEISSER Jean-Claude, PETETIN Pascal, PATUROT Léon, AUBERT  
Damien BOUCTON Hervé, , LEGAIN Damien, MAUFROY Jean-Marc,  
MIGNOT Daniel

Absent : BOUCON Samuel

-----

### Ordre du jour

- Délibération sur la renégociation de l'emprunt communal
  - Délibération pour un nouvel emprunt
  - Vente d'une parcelle communale
- 

### **Renégociation de l'emprunt communal**

Monsieur le Maire explique que la banque populaire a été sollicitée pour la renégociation du prêt n°07107191 au taux de 4.10%.

Elle propose un taux de 2% avec une nouvelle échéance en 2018, pour 6 ans, en 2023, d'un montant de 8 171.30€ par an au lieu de 8759.87€, soit une économie de 588.57€.

L'exposé entendu, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité des membres présents, et autorise Monsieur le Maire à effectuer les opérations qui s'imposent

### **Nouveau prêt pour financement de travaux**

Monsieur le Maire explique que lors de l'élaboration du budget, un emprunt de 10000€ a été budgétisé de façon à financer les travaux d'accessibilité dans les bâtiments du Gîte et de la Mairie.

Une offre de la banque populaire est proposée :

Un montant de 10 000€ à taux fixe non révisable, de 0.70% sur une durée de 5ans, échéance annuelle de 2042.20€, 1ere échéance 2018.

L'exposé entendu, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité des membres présents, et autorise Monsieur le Maire à effectuer les opérations qui s'imposent.

### **Vente d'une parcelle communale**

Monsieur le Maire explique que l'Entreprise DELIOT TP, souhaite acheter une parcelle communale, référence cadastrale ZE 10, pour faire un dépôt de terre et de cailloux. Monsieur le Maire demande qu'il s'engage sur l'acte notarié, de ne pas construire de bâtiment ou autres structures.

La parcelle est boisée, une évaluation du volume de bois sera effectuée afin de fixer un prix de vente de l'ensemble.

L'exposé entendu, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité des membres présents, et autorise Monsieur le Maire à effectuer les opérations qui s'imposent.

### **DIVERS**

#### **Vente de 2 lots de grumes de bois**

.Lors de la vente de bois façonnés feuillus du 16 Mars à Crançot (39), aucune enchère n'ont été faites pour ces deux lots de grumes.

Après cette vente l'ONF a reçu une offre de la STR Transport Roy de Ranchot pour 1140€ pour le premier lot et 2985€ pour le second.

Monsieur le Maire a accepté cette offre.

#### **Tours de permanences des élections législatives.**

##### **Le 11 Juin**

8h 10h LEFRANC S, RENON N  
10h 12h LEGAIN D, AUBERT D  
12h14h PETETIN P, BOUCTON H  
14h16h PATUROT L, BOUCON S  
16h18h MIGNOT D, MAUFROY J

##### **Le 18 Juin**

8h 10h PETETIN P, AUBERT D  
10h 12h PATUROT L, LEGAIN D  
12h 14H LEFRANC S, BOUCON S  
14h 16h RENON N, PETETIN L, PATUROT L  
16h 18h MIGNOT D, MAUFROY J

-----

La séance est levée à 21h45

MAUFROY Jean-Marc  
Secrétaire de séance